



## Communiqué de presse

### Le ministre doit entendre les personnels et leurs organisations syndicales

Après le succès de la grève du 18 mars, les mobilisations se poursuivent dans de très nombreux établissements associant personnels, parents d'élèves et élèves dans les lycées. Elles expriment une grande détermination allant jusqu'à la reconduction de la grève.

Indignés par des suppressions de postes sans précédent et dans le même temps l'afflux d'heures supplémentaires imposées aux enseignants, ils exigent le rétablissement des postes supprimés, le maintien des enseignements dispensés aux élèves, l'amélioration des conditions d'études, la consolidation des trois voies de formation au lycée.

Ils s'opposent au recours massif aux heures supplémentaires, à la généralisation des bacs professionnels en trois ans qui conduiraient à la disparition des sections de BEP.

Les personnels ont aussi signifié leur volonté de voir s'ouvrir de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation, dans le respect des statuts et missions. Ils considèrent que le rapport Pochard ne peut en aucun cas constituer une base de discussion.

Le ministre en refusant de recevoir l'intersyndicale le 18, et de répondre aux revendications des personnels a contribué à exacerber les tensions.

Les organisations syndicales du second degré appellent à poursuivre et développer les actions d'établissements, en lien avec les parents et les lycéens, à les faire converger dans les départements et académies, afin de faire entendre leurs exigences auprès des inspections d'académie, des rectorats, du ministère...

Elles demandent à nouveau au ministre de les recevoir dans les plus brefs délais.

Les organisations syndicales du second degré se reverront la semaine prochaine pour faire le point sur l'évolution de la situation et prendre les décisions d'action qui s'imposeront.

*21 mars 2008*